



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 janvier 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 10 janvier 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA (à partir de la question n° 6), M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir de la question n° 5), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 21 incluse), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (à partir de la question n° 22), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Dominique SCHAUSS à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Nicolas BODIN (à partir de la question n° 22), Mme Mina SEBBAH à M. Pascal BONNET.

OBJET : 16 - Habitat Jeunes Les Oiseaux - Versement du 1er acompte de la subvention 2019

Habitat Jeunes Les Oiseaux
Versement du 1^{er} acompte de la subvention 2019

Rapporteur : M. POUJET, Conseiller Municipal Délégué

	Date	Avis
Commission n° 7	19/12/02018	Favorable unanime

Le Conseil Municipal, par délibération du 28 juin 2018, a décidé de poursuivre le partenariat avec l'association Habitat Jeunes «Les Oiseaux» à travers une convention de partenariat triennale (2018-2020).

L'association accueille prioritairement des jeunes de 16 à 25 ans et met à leur disposition un ensemble d'installations matérielles pour leur logement, leur restauration, ainsi que des moyens humains afin de favoriser leur insertion professionnelle et sociale.

Ses engagements au service de la jeunesse, sont :

- accueillir des jeunes en cours d'insertion sociale et professionnelle,
- mettre à leur disposition des logements adaptés à leurs besoins, sur des périodes de transition, préparatoires au logement autonome,
- proposer un accompagnement adapté et responsabilisant, en réponse à leurs besoins individuels,
- renforcer leur participation et leur engagement citoyen au sein de la structure,
- développer des activités collectives socio-éducatives.

L'article 3.4 de la convention signée le 11 juillet 2018 définit les conditions de versement de la subvention de fonctionnement annuelle (votée définitivement lors du vote du budget primitif). Il prévoit ainsi le versement d'un 1^{er} acompte en janvier, correspondant à ¼ de la subvention versée l'année précédente.

Il est donc proposé de verser à l'association Habitat Jeunes «Les Oiseaux» un 1^{er} acompte de la subvention de fonctionnement 2019 à hauteur de 5 500 € (soit 1/4 de la subvention d'un montant de 22 000 € versée en 2018).

En cas d'accord, cette somme sera prélevée sur la ligne 65.422/6574 CS 47041.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- de verser le 1^{er} acompte de la subvention 2019, d'un montant de 5 500 €, à l'association Habitat Jeunes «Les Oiseaux»,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention correspondante.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 28 JAN. 2019



Contrôle de légalité